

SYNDICAT MIXTE DE L'ABATTOIR DE CHAMBERY

(S.M.A.C.)

Extrait du registre des délibérations

Délibération n° : 2025-02-05

L'an deux mille vingt-cinq, le 10 avril à 15h, le Comité Syndical du Syndicat Mixte de l'Abattoir de Chambéry s'est réuni à la Direction des politiques territoriales, 4 rue du Château à Chambéry, sous la Présidence de séance de Monsieur Gilbert GUIGUE.

Nombre de membres en exercice : 6

Nombre de membres présents : 6

Nombre de suffrages exprimés : 6

Objet : Approbation du budget primitif 2025

Etaient présents :

- Gilbert GUIGUE (Titulaire, Conseil départemental)
- Franck MORAT (Titulaire, Conseil départemental)
- François MOIROUD (Titulaire, Conseil départemental)
- Claudine BONILLA (Titulaire, Conseil départemental)
- Sandra FERRARI (Titulaire, Grand Chambéry)
- Jimmy BAABAA (Titulaire, Grand Chambéry)

Secrétaire de séance :

- Claudine BONILLA

LE PRESIDENT

RAPPELLE au comité syndical que le budget primitif présente les prévisions et autorisations de dépense et de recettes de l'exercice, qu'il est composé d'une section de fonctionnement et d'une section d'investissement, les dépenses et recettes ayant été évaluées de façon sincère.

Que lors de sa séance du 25 mars 2025, le Comité syndical a débattu et voté les orientations budgétaires pour l'exercice 2025. A partir de ces orientations et des besoins recensés, a été élaboré le projet de budget primitif pour l'exercice 2025 pour adoption.

Après avoir entendu l'exposé de M. Le Président,

Vu la loi N°82-213 du 2 mars 1982 relative aux droits des communes, des départements et des régions,

Vu le code général des collectivités territoriales, et notamment ses articles L2311-1 et L2312-1,

Vu la nomenclature M4,

Vu le compte de gestion 2024,

Vu le compte administratif 2024,

Vu l'état des restes à réaliser,

Considérant la teneur du débat portant sur les orientations budgétaires qui s'est déroulé lors de la séance du comité syndical du 25 mars 2025,

Considérant le projet de budget primitif pour l'exercice 2025,

Le Comité syndical a été légalement convoqué le 3 avril 2025

Certifiée exécutoire par le Vice-Président du SMAC compte tenu de réception en Préfecture le

et de l'affichage sur le site internet savoie.fr le

Accusé de réception en préfecture
073-200021384-20250410-2025-02-05-DE
Date de réception : 25/04/2025
Date de réception préfecture : 25/04/2025

Délibération

n° : 2025-02-05

Après en avoir délibéré :

Le Comité syndical, A L'UNANIMITE

- **Adopte** le budget primitif 2025, tel que décrit dans le document annexé à la présente délibération,

Décide que la section de fonctionnement s'équilibre à **1 543 849,57€**

- et la section d'investissement s'équilibre à **2 249 001,95€**.

- **Dit que** le présent budget est voté au niveau du chapitre en fonctionnement et investissement,

SECTION D'EXPLOITATION

Dépenses	Restes à réaliser	Propositions BP 2025	TOTAL BP 2025
011 Charges à caractères générales	0,00€	130 000,00€	130 000,00€
012 Charges de personnel	0,00€	75 104,08€	75 104,08€
65 Autres charges de gestion courante	0,00€	10,00€	10,00€
66 Charges financières	0,00€	149 454,23€	149 454,23€
67 Charges exceptionnelles	0,00€	7 000,00€	7 000,00€
68 Dotations aux amortissements	0,00€	0,00€	0,00€
022 Dépenses imprévues	0,00€	27 000€	27 000€
Sous total dépenses réelles	0,00€	388 568,31€	388 568,31€
023 Virement à la section d'investissement		743 440,26€	743 440,26€
042 Opérations d'ordre transfert entre sections		411 841,00€	411 841,00€
Sous total dépenses ordre		1 155 281,26€	1 155 281,26€
TOTAL GENERAL DEPENSES	0,00€	1 543 849,57€	1 543 849,57€

Accusé de réception en préfecture
073-200021384-20250410-2025-02-05-DE
Délibération du Comité syndical : 25/04/2025
Date de réception préfecture : 25/04/2025

SECTION D'EXPLOITATION

Délibération

n° : 2024-02-05

Recettes	Restes à réaliser	Propositions BP 2025	TOTAL BP 2025
002 Résultat fonctionnement reporté	0,00€	648 324,23€	648 324,23€
70 Ventes de prestations Loyer Fontanil	0,00€	6 800€	6 800€
74 Subventions exploitation	0,00€	698 333,00€	698 333,00€
75 Autres produits gestion courante dont	0,00€	104 510,00€	104 510,00€
Redevance SAB part fixe		29 500,00€	29 500,00€
Redevance SAB variable		25 000,00€	25 000,00€
Remboursement TF par la SAB		50 000,00€	50 000,00€
Régularisation arrondis TVA		10,00€	10,00€
78 Reprises sur amortissement	0,00€	0,00€	0,00€
Sous total recettes réelles	0,00€	1 457 967,23€	1 457 967,23€
042 Opérations d'ordre de transfert entre sections		85 882,34€	85 882,34€
TOTAL GENERAL RECETTES	0,00€	1 543 849,57€	1 543 849,57€

SECTION D'INVESTISSEMENT

Délibération

n° : 2025-02-05

Dépenses	Restes à réaliser	Propositions BP 2025	TOTAL BP 2025
001 Résultat investissement reporté		418 985,00€	418 985,00€
020 Dépenses imprévues	0,00€	46 000,00€	46 000,00€
16 Emprunts et dettes assimilées	0,00€	407 027,57€	407 027,57€
20 Immo. Incorporelles Frais études	22 205,99€	60 000,00€	82 205,99€
23 Immo. en cours	29 8988,70€	556 371,35€	586 270,05€
Sous total dépenses réelles	52 104,69€	1 488 383,92€	1 540 488,61€
040 Opérations d'ordre		85 882,34€	85 882,34€
041 Opérations patrimoniales		622 631,00€	622 631,00€
Sous total dépenses ordre		708 513,34€	708 513,34€
TOTAL GENERAL DEPENSES	52 104,69€	2 196 897,266€	2 249 001,95€
Recettes	Restes à réaliser	Propositions BP 2025	TOTAL BP 2025
10 Dotations et réserves		57 787,53€	57 787,53€
13 Subv inv. reçues	413 302,16€	0,00€	413 302,16€
Sous total recettes réelles	413 302,16€	57 787,53€	471 089,69€
040 Opérations d'ordre		411 841,00€	411 841,00€
041 Opérations patrimoniales		622 631,00€	622 631,00€
Sous total recettes ordre			
TOTAL GENERAL RECETTES	413 302,16€	1 835 699,79€	2 249 001,95€

Accusé de réception en préfecture
073-200021384-20250410-2025-02-05-DE
Date de télétransmission : 25/04/2025
Date de réception en préfecture : 25/04/2025

Délibération

n° : 2025-02-05

Le vote a donné les résultats suivants :
Nombre de membres en exercice : 6
Nombre de membres présents : 6
Nombre de suffrages exprimés : 6
POUR 6

Pour extrait conforme,
Le 10 avril 2025,

Le Président

Gilbert GUIGUE

